

Mise en ligne : 4 octobre 2021.
Dernière modification : 20 décembre 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

CHOLON : LE GRAND MARCHÉ DE BINH-TAY (1928)

Architectes : Auguste Delaval, Charles Engelhard et Julien Magnien
Construction : Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/DTP-Indochine.pdf Vue aérienne du marché (115 x 95 m.)



<https://authentiktravel.com/binh-tay-market-cholon-chinatown-in-Saigon-ho-chi-minh-city>

Auguste Émile Joseph DELAVAL, architecte

Né à Nevers (Nièvre) le 18 mars 1875.

Fils de Henri Delaval, négociant, et de Reine Saroul.

Marié en 1909 à Hennebont avec Alice Lambert, de la famille propriétaire de la poterie d'Hennebont.

Inspecteur auxiliaire de 3^e classe des Bâtiments civils à Hanoï (4 fév. 1905).

Chantier du Lycée de jeunes filles (1906).

Relevé de pagodes.

Architecte DPLG (1909).

Architecte du gouvernement de l'Indo-Chine (1909).

En poste à Hué.

Co-auteur avec Auclair du musée Cham de Tourane inauguré en 1915.

De nouveau affecté au Tonkin (13 mai 1910).

Professeur de dessin au Collège du Protectorat (Tém. de satisfaction du 1^{er} mai 1913).

Campagne contre l'Allemagne : officier d'administration dans l'Ouest (août 1914- mars 1919).

Affecté à la préparation de l'Exposition coloniale de Marseille.

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 16 août 1923) : réplique du temple d'Angkor à l'exposition coloniale de Marseille.

Nouvelle adaptation d'Angkor pour l'Exposition des arts décoratifs, Paris, 1925.

Retour au Tonkin (été 1927). Retravaille sur les plans du Lycée Albert-Sarraut.

Temple du souvenir annamite et musée Blanchard de la Brosse à Saïgon (1929).

Chargé de cours à l'École des Travaux publics de Hanoï (1929).

Membre fondateur des Artistes français d'Extrême-Orient (mars 1929) Mobilisé par Pasquier sur l'extension de Dalat. Congé et retraite (mai 1931)

Décédé en 1962 à Hennebont. Achat de ses aquarelles et gouaches par le musée d'Hennebont (1984).

- Bibliographie : Guilchet (Jacques), Auguste Delaval (1875-1962), Hennebont, 2012.

Julien-Pierre MAGNIEN, ingénieur des ponts et chaussées

Né le 18 février 1889 à Paris XIV^e.

Fils de Léon Adolphe Magnien, charpentier, et d'Émilie-Cécile Courtois, couturière.

Marié le 8 mai 1917 au Kremlin-Bicêtre avec Eugénie Plazanet.

Aide opérateur à la Cie d'Orléans (P.-O.)(1909).

Conducteur des ponts et chaussées (*JORF*, 14 et 15 octobre 1912).

Élève ingénieur des ponts et chaussées (*JORF*, 13 août 1920).

Ingénieur ordinaire de 3^e classe des ponts et chaussées à Saint-Nazaire (1922). Chef du service municipal de Cholon (nov. 1924). Ingénieur en chef en Roanne (1933).

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 14 juillet 1934).

Affecté à Constantine (*JORF*, 10 février 1939). S'y trouve encore en 1954.

Décédé le 15 janvier 1971, à Sceaux.

Charles-Gaston ENGELHARD, architecte civil

Né le 24 avril 1875 à Sotteville-les-Rouen.

Fils de Jules Engelhard et de Marie-Victorine Paupardeau.

Divorcé en octobre 1920, à Saint-Quentin (Aisne), de Marie-Louise Vedel, disparue.

Remarié peu après à Saïgon avec M^{me} Pontier († Saïgon, 15 mai 1929).

Viol et assassinat à Marseille de sa fillette Alberte (11 ans)(voir notamment *L'Avenir du Tonkin* du 4 janvier 1928 qui la dénomme « Anjelard »).

Poursuivi avec l'entrepreneur Lucien Soyez à la suite de l'effondrement d'un balcon (*L'Écho annamite*, 26 mai 1930). Acquitté en première instance et en appel (*L'Écho annamite*, 20 septembre 1930).

Membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine (1931).

Un nouvel ami de M. Cognacq

M. Engelhard architecte (*La Libre Cochinchine*, 30 mai 1925)

Il n'est personne ici qui n'ait entendu parler du projet formé par la ville de Cholon, de remplacer son marché devenu trop étroit par de vastes halles qui occuperont l'emplacement du bassin de Lanessan préalablement remblayé. On sait à quelles suppositions malveillantes ont donné lieu les tractations engagées à ce sujet entre la ville de Cholon et le propriétaire du bassin de Lanessan M. Quach-Dam, qui possède également les terrains environnants. La vérité est que M. Quach-Dam, en raison de la plus-value énorme que la construction du nouveau Marché doit donner à ses terrains,

abandonnait gratuitement à la Ville l'emplacement nécessaire à la construction des Halles et, faisant preuve d'une générosité vraiment incroyable, consentait à contribuer à la construction du Marché par le versement d'une somme de 242.000 piastres, ce qui revient à dire que c'est lui paiera la plus grosse part de la dépense.

En vue de la construction de cet important édifice, un concours fut institué auquel prirent part les principales maisons d'entreprise de Saïgon. Il était spécifié que les projets soumis au concours ne devaient pas comporter une dépense supérieure à trois cent mille piastres.

Neuf projets furent déposés par six concurrents, savoir :

La Société de construction de Levallois-Perret, 3 projets ; la société Boy-Fermé, 2 projets ; la société des Dragages, les maisons Brossard et Mopin, Lamorte, Tourtet : chacune un projet.

La commission du concours écarta le projet Lamorte dont la réalisation devait entraîner une dépense supérieure à celle prévue, de trois cent mille piastres ; elle classa en première ligne un projet Boy-Fermé, en seconde ligne un projet Levallois-Perret.

Le projet Boy-Fermé devait donc, semblait-il, être adopté, et ses auteurs appelés à édifier les nouvelles halles de Cholon. Mais ...

Le président de la commission municipale de Cholon, M. Gazano, voulait absolument, on ne sait pourquoi, que le projet Levallois Perret fut choisi de préférence. La commission n'étant pas de cet avis, on en référa au gouverneur de la Cochinchine dont la haute compétence architecturale est incontestable. M. Cognacq, à la vue des projets qui lui étaient communiqués, se récria : le projet Levallois-Perret ? Affreux ! Le projet Boy-Fermé ? Allons donc ! Hideux ! Ça ressemble au marché de Saïgon ! Le fait est que le marché de Saïgon est passablement dégoûtant, mais l'architecte n'y. est pour rien, cela regarde uniquement le service d'ébouage. Enfin, de tous les projets, un seul méritait de retenir l'attention : c'était — comme par hasard — celui qui ne remplissait pas la principale condition du concours ; le projet Lamorte !

La commission refusa de s'incliner devant le désir gubernatorial, et maintint sa décision.

M. Cognacq décida alors que le concours serait annulé : car tel est notre bon plaisir !

Puis, comme les entrepreneurs lésés protestaient, il voulut bien décider qu'un nouveau concours aurait lieu, où ils pourraient présenter de nouveaux projets. Ils protestèrent à nouveau et non sans raison, l'établissement de chaque projet ne coûtant pas moins de deux mille cinq cent piastres.

Alors. M. le gouverneur, monarque absolu, fit connaître sa volonté : l'Administration établira elle-même le projet, M. Engelhard, architecte, sera chargé de ce travail moyennant une solde mensuelle de 700 \$.

Entre-temps, certains entrepreneurs recevaient la visite d'une dame qui leur proposait de leur assurer l'exécution des travaux moyennant honnête commission. Elle fut, paraît-il, assez mai reçue, car on se demanda d'où elle pouvait tenir pareil pouvoir.

Comme le choix fait par M. Cognacq. ne rassurait qu'à demi M. Gazano, quant à la bonne exécution du nouveau projet ; comme, en outre, il pouvait paraître bizarre que l'établissement d'un projet administratif soit confié à un architecte n'appartenant pas à l'Administration, le président de la commission municipale de Cholon tenta de faire accepter par M. de Laval [Delaval], architecte des Travaux publics détaché à la Foire de Saïgon, la direction du travail confié à M. Engelhard.

Mais M. de Laval [Delaval] refusa d'assumer cette responsabilité.

Le travail ne sera, d'ailleurs, pas très compliqué : il consistera sans doute à prendre l'un des projets déjà exécutés et à y apporter quelques légères modifications.

On prête à M. Cognacq l'intention, dans le but de consoler les concurrents brimés, d'inviter à une petite soirée intime, architectes et entrepreneurs. Il leur présentera les *titres exceptionnels* qui l'ont amené à fixer son choix sur M. Engelhard. On dansera !

Il est probable que cela ne suffira pas à calmer les légitimes colères et que les victimes du *bon plaisir* n'hésiteront pas à en référer en plus haut lieu.

Les grandes entreprises en Cochinchine
par H.C. [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 mars 1927)

.....
Parmi ces entreprises, l'une des plus puissantes est la Société française de Dragages et de travaux publics.

.....
Secondé par un groupe d'ingénieurs et architectes en nombre restreint, mais d'une compétence et d'une expérience éprouvées et rompus aux méthodes qui assurent le meilleur rendement, M. Kropff, soutenu par les moyens financiers les plus puissants, n'a pas tardé à monter la section travaux sur un pied grandiose ; vers la fin de 1926, ses chantiers représentaient pour plus de trois millions de piastres de travaux de construction.

Qu'on suppose la formidable armée d'ingénieurs, conducteurs, architectes, surveillants, dessinateurs et agents techniques que demanderaient de tels travaux entre les mains de l'Administration !

Parmi les plus importants de ces travaux, citons :

— le nouveau bâtiment de la chambre de commerce de Saïgon, édifice splendide, commencé il y a moins de quinze mois et qui, déjà, touche à son achèvement ; il s'élève sur le quai de Belgique dans le voisinage des grandes banques et des principales maisons de commerce ;

— le marché de Cholon, gigantesque construction qui couvre près d'un hectare et coûtera 285.000 piastres. La construction n'en aura guère duré plus d'un an ; — les établissements Bainier de Saïgon, avec le plus grand garage d'Indochine, qui viennent d'être inaugurés moins d'un an après le premier coup de pioche ;

— l'agence centrale à Saïgon de la Société financière française et coloniale [SFFC], un des premiers bâtiments à Saïgon du genre que les gens chics, qui ont appris l'anglais à l'école, appellent un bouldingue. C'est là que, telle une poule couvant ses poussins, la société mère abrite ses filiales ;

— le grand hôtel de Pnom-Penh, dont les plans ont été établis par M. Hébrard et qui, si l'on en juge par les premiers édifices dus à cet architecte, fera honneur à la capitale du Cambodge, etc.

.....



<http://www.chobinhay.gov.vn/vi/tin-tuc/ngoi-cho-co-noi-tieng-sai-thanh-duoc-xep-hang-di-tich/16975>

L'inauguration du nouveau marché de Cholon
Des fêtes brillantes seront données à cette occasion
(*L'Écho annamite*, 29 août 1928)

La commission qui s'est réunie, à la mairie de Cholon, pour élaborer le programme des fêtes à l'occasion de l'inauguration du Nouveau Marché de Cholon, sous la présidence de M. Mazet, premier adjoint, était composée de :

MM. Truong van Bèn, conseiller colonial ; Le van Luu, membre de la Commission municipale ; Du Xuong, membre chinois de la Commission municipale ; Nguyen tan Su, doc phu su en retraite ; Thai Bang, représentant la Congrégation chinoise ; Phuong Xan, représentant la Congrégation de Canton ; Hua chon Quan, chef du 1^{er} quartier ; Mesle, secrétaire général de la mairie ; Magnien, inspecteur principal, chef du Service technique, membres ; Milanta, contrôleur des services municipaux, secrétaire ; MM. Gazano, maire de la ville ; Miremoult, directeur des écoles communales, ainsi que les représentants de la presse, assistaient à cette réunion.

Voici le programme qui a été exposé à la Commission et soumis à son approbation. Il n'a rien de définitif, et pourra recevoir des modifications :

Première journée.

Vendredi 28 septembre 1928

À 17 heures. — Inauguration officielle, par M. le gouverneur de la Cochinchine.

À 17 h. 30. — Lunch, offert par la ville. — Grand défilé-cavalcade à travers les principales rues de la ville, organisée avec la participation des notabilités de la ville, de la chambre de commerce chinoise, des chefs de Congrégations, des chefs de quartier, des Pagodes, des Ecoles, des Maisons de Commerce de Saïgon et de Cholon. Ce défilé

comprendra plus de soixante chars, sans compter des chars particuliers de Saïgon et Cholon.

Itinéraire

Concentration de la Cavalcade dans les jardins de la mairie et de l'Inspection. La cavalcade se rendra au Marché, par les rues suivantes : rue Barbet, rue des Marins, boulevard Tong-doc-Phuong, boulevard Bonhoure, quai Tran-Thanh Can, rue de Thap-Muoi et Marché central.

Après avoir défilé autour du Marché, la Cavalcade reprendra sa promenade par les artères suivantes : pont de la Rue Daniel, rue de Gia-Phu, rue Palikao, quai Tran-thanh-Can, bd Bonhoure, rue de Paris, rue de Gia-Long, rue des Jardins, bd Gaudot (?), rue de Canton, quai de Mytho, avenue Jaccaré, rue des Marins et dislocation bd Tong-doc-Phuong.

À 18 heures. — Distribution des Prix aux chars les mieux décorés. Illumination générale du Nouveau Marché et des rues de la ville.

À 21 heures, — Grand feu d'artifice, offert par la maison Hui Bon Hoa, tiré sur le pont de la rue Daniel (près du Nouveau Marché) ;

À 22 heures et pendant toute la nuit. — Séances gratuites de Théâtre chinois, Théâtre annamite, Cinéma.

À 22 h 30. — Grande Kermesse à l'intérieur du Nouveau Marché.

Deuxième journée

Samedi 19 septembre 1928

De 8 à 11 heures. — Attractions diverses. Jeux sur le terrain municipal avoisinant le nouveau Marché.

À 16 heures. — Match de football sur le même terrain.

À 18 heures.— Reprise de la Kermesse, à l'intérieur du nouveau Marché. Illumination générale du nouveau Marché et des rues de la ville.

À 20 heures et pendant toute la nuit. — Séances gratuites de Théâtre Chinois, Théâtre Annamite, Cinéma.

Pendant les fêtes, les braques pourront s'installer librement tout autour du Marché, à titre gratuit.

Un buffet payant sera installé. D'autre part, un dancing permettra aux gens qui voudront s'isoler un peu, de s'écarter de la foule.

Société annamite de crédit
(*L'Écho annamite*, 28 septembre 1928)

Nous rappelons que l'assemblée générale annuelle de cette société aura lieu le samedi 9 septembre 1928, au siège de l'Association des commerçants et industriels annamites, 76, rue La-Grandière, Saïgon. Elle se tiendra à *cinq heures de l'après-midi*, au lieu de 9 heures du soir comme précédemment annoncé, pour ne pas faire manquer aux actionnaires les belles fêtes d'inauguration du marché de Cholon.

Inauguration du marché central de Cholon

Discours de M. Gazano, président de la commission municipale
(*L'Écho annamite*, 1^{er} octobre 1928)

Le premier juin 1873 il y a plus de cinquante cinq ans, le premier grand marché de Cholon, couvrant une superficie de 2.315 mètres carrés, fut ouvert en face de l'ancien quai de Pékin, le long de la rue des Jardins. À cette époque, Cholon était déjà un centre important d'activité chinoise et comptait une population de 40.000 habitants environ.

Ce marché, en maçonnerie et charpente en bois, fut affermé pour la somme de 26.803 \$ 00.

En 1900, cet affermage atteignait 61.450 p.

Ainsi, en vingt-huit ans, le produit des halles doublait à peine. Un tel résultat nous semble aujourd'hui peu en rapport avec l'importance de la ville. Cependant, il était considéré comme satisfaisant et constituait la preuve de la progression lente, mais continue de son développement. Ce premier grand marché, en tous cas, ne suffisait plus aux besoins d'une population qui, de 1873 à 1900, était passée de 40.000 à plus de 100.000 habitants.

Ceux d'entre nous qui connurent le Cholon de 1900 se souviendront sans doute encore de ce marché qui se signalait à l'attention du visiteur par son extraordinaire encombrement et aussi par son apparence inesthétique et quelque peu délabrée. Il est vrai de dire que cette désagréable apparence n'était pas spéciale aux halles ; elle était le reflet presque général que présentait encore la Ville, à cette époque, dans de nombreux quartiers.

C'est que, malgré l'importance de son commerce, Cholon était, au moment de notre arrivée en ce pays, une ville aux maisons obscures, sordides et malsaines, aux rues étroites et tortueuses, aux innombrables petits canaux peu profonds, laissant apparaître un lit sale et vaseux dès que la marée commerçait à baisser. La transformation d'une grande ville, bâtie dans d'aussi défectueuses conditions, au mépris des règles les plus élémentaires de l'hygiène et de l'esthétique devait nécessairement s'imposer comme une nécessité impérieuse à l'attention des premières autorités françaises. À l'accomplissement de cette tâche, les 27 administrateurs qui, depuis Philastre, en 1861, se succédèrent à la tête de cette ville, apportèrent tout leur coeur et toute leur intelligente activité.

Mais qu'on ne s'y trompe pas ; il s'agit là d'une oeuvre d'urbanisme de grande envergure, dont la complète réalisation exigera encore, et pendant longtemps, de gros effort financiers.



<http://www.chobinh Tay.gov.vn/vi/tin-tuc/ngoi-cho-co-noi-tieng-sai-thanh-duoc-xep-hang-di-tich/16975>
Le marché de 1903

Le marché 1873 fut donc démoli en 1903 et remplacé par le bâtiment que vous connaissez tous et qui cesse, lui aussi, à partir de ce jour, d'être le Grand Marché Cholon. La charpente en bois fit place à une charpente métallique ; la façade principale reçut quelques sobres motifs d'architecture et la superficie couverte passa de 2.315 à 3.655 m² par la construction de hangars dans la cour intérieure du marché et par l'adjonction de la halle servant de marché aux poissons.

Mais dès 1903, et plus particulièrement depuis ces douze dernières années, le développement de la Ville, comme celui de la Cochinchine tout entière, prit un rythme plus accéléré, analogue à celui de ces cités champignons américaines dans lesquelles la paillote isolée en pleine brousse se transforme, en peu de temps, en une prospère et grouillante cité.

Vous évoquiez, Monsieur le gouverneur, tout récemment, dans votre discours d'inauguration de la chambre de commerce de Saigon, diverses manifestations qui marquent les étapes successives du développement économique de la Cochinchine.

Vous rappelez d'abord que les exportations et les importations atteignirent, en 1926, environ six milliards de francs contre soixante-dix millions en 1867 ; ensuite que l'ensemble du tonnage enregistré, la même année, dépassa deux millions de tonnes contre 53.009 en 1860.

Si l'on considère que Cholon est non seulement l'entrepôt général de presque tous les articles d'importation, mais surtout le centre d'usinage des principaux produits d'exportation de la Cochinchine et même du Cambodge, les chiffres que je viens de rappeler, après vous, établissent, sans discussion possible, son merveilleux essor. Cette remarquable prospérité se trouvera encore plus nettement établie lorsqu'on saura que, de 1900 à 1928, au cours de la deuxième période de vingt-huit ans, le budget municipal est passé de 191.000 à 2.556.000 \$; sa population de 100 000 à plus de 200.000 habitants ; sa superficie de 1.000 à 3 516 hectares ; le nombre de ses

décortiqueries de 6 à 76, et, enfin, le produit de ses halles, qui constitue une des principales manifestations de l'activité d'une ville, de 61.430 à 400.000 p.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que le marché central de 1903 soit devenu à son tour, et depuis longtemps, insuffisant comme surface d'emplacements, et que pour assurer des besoins sans cesse grandissants, on se soit trouvé dans l'obligation de tolérer la vente non seulement sur les trottoirs et les terre-pleins voisins, mais encore sur les chaussées des rues attenantes. Une semblable situation, préjudiciable aussi bien à la circulation qu'à la santé publique, ne pouvait pas durer. Elle n'était pas digne d'une grande ville comme Cholon.

Aussi, l'Administration municipale se préoccupe, dès 1919, de rechercher une solution donnant satisfaction à tous les intérêts en cause. Le problème n'était pas sans présenter de sérieuses difficultés. Diverses propositions relatives soit à l'agrandissement du marché actuel, soit à la construction de nouvelles halles à l'emplacement du terrain des Missions étrangères, où se trouve l'église chinoise, durent être abandonnées, en raison de l'ordre élevé des dépenses auxquelles elles conduisaient.

Frappés de la rapidité avec laquelle d'immondes pailletes sur pilotis se changèrent en construction en maçonnerie après achèvement des travaux d'égouts, qui furent entrepris dans le quartier sud de Binh-Tây, l'Administration municipale de Cholon pensa, au début de 1923, que le comblement et l'aménagement du bassin de radoub, aux eaux stagnantes et nauséabondes, constituaient la seule solution permettant à la fois de faire disparaître un véritable danger pour la santé publique, de décongestionner le centre de la ville surpeuplée et, enfin, de procurer la grande place nécessaire à la construction des nouvelles halles.

Ce projet, qui consistait à combler un grand bassin de deux cents mètres de côté et de deux mètres cinquante de profondeur, et à édifier en son milieu un bâtiment massif de près d'un hectare de superficie ne manquait ni d'ampleur, ni d'audace. La ville estima, cependant, qu'il n'était pas au dessus de ses possibilités de réalisation si elle ne se heurtait pas à une opposition systématique de la part du propriétaire du bassin de radoub. Elle entra donc immédiatement en rapport avec M. Quach-Dam, à qui appartenait ce bassin, et fut assez heureuse, après quelques négociations, d'aboutir à l'accord des 19 et 29 janvier 1924.

Sans entrer dans le détail de ses modalités, il est bon de rappeler ici qu'en plus d'un échange de terrain sans soulte et surface pour surface, cet accord comportait pour M. Quach-Dam l'obligation de participer pour une somme de 242.000 p. dans les frais de comblement du bassin de radoub et de construction du nouveau marché.

Je manquerais à tous mes devoirs si j'omettais de saluer aujourd'hui, au nom de la ville de Cholon, la mémoire de cet homme de bien qui fut longtemps son commissaire et qui, avec une merveilleuse compréhension et un sens avisé des affaires, accepta toutes les charges qui lui furent demandées.

Sa statue, oeuvre du maître Ducuing, qui sera érigée, par les soins de sa famille, dans la cour intérieure du marché, au centre d'un ensemble de fontaine artistiquement aménagées, perpétuera le souvenir de ce généreux donateur et rappellera sa large participation aux dépenses de construction du magnifique bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui et d'aménagement du quartier de Thap-Muoi, qui est appelé à devenir le plus riche quartier de Cholon.

La Ville mit aussitôt en adjudication les travaux de comblement du bassin du radoub et ouvrit, le 23 août 1923, un concours pour la construction du nouveau marché. Il était parfaitement logique, pour un travail de cette nature et de cette importance, de limiter le rôle des services municipaux à préciser dans un programme de concours les conditions essentielles auxquelles devaient répondre les projets et de laisser, quant à leur conception et leur établissement, toute initiative aux concurrents.

Sept grandes entreprises françaises prirent part à ce concours. Les projets présentés n'étaient pas sans valeur. Tous avaient été établis avec le plus grand soin et avaient

nécessité un gros effort, auquel je me plais aujourd'hui encore à rendre un public hommage. Malheureusement, leur étude minutieuse révèle de si grandes imperfections que leur rejet s'impose. La simple vérité m'oblige à dire que ces imperfections n'étaient pas le fait des auteurs des projets ; elles étaient surtout imputables aux conditions trop rigoureuses du cahier des charges, qui renfermèrent les concurrents dans des limites de réalisation trop étroites et les empêchèrent de dresser des projets présentant, notamment au point de vue de l'aération et de la lumière toutes les garanties désirables.

Mettant à profit tous les enseignements qui se dégagèrent de l'examen détaillé des projets présentés à la suite du concours du 23 août 1923, la municipalité prépara le dossier complet du nouveau marché et le mit en adjudication le 21 décembre 1925.

Les travaux, confiés à la Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics, commencèrent le 5 février 1926 ; leur achèvement fut donc réalisé en trente mois.

Il m'est agréable ici, au nom de la ville, d'adresser à cet société l'expression de notre gratitude pour qu'elle a apportée dans l'exécution de cet important travail.

Que MM. Magnien, ingénieur des Ponts et Chaussées, chef des services techniques de la ville ; Delaval, architecte principal des Bâtiments civils diplômé par le Gouvernement ; Engelhard, architecte ; Meslier ¹, ingénieur, et Perrymond ², surveillant principal, reçoivent, eux aussi, nos sincères remerciements et nos chaleureuses félicitations. MM. Magnien et Delaval peuvent être fiers d'avoir conçu l'heureuse ordonnance architecturale et technique de ce bâtiment, dans un pur style local, harmonieusement allié à la hardiesse du génie français. À M. Engelhard revient le mérite d'en avoir dressé les plans. À MM. Meslier et Perrymond d'en avoir surveillé la construction et réglé, sous la direction de leur chef, les nombreux et délicats détails qui se présentèrent en cours de construction.

Sans entrer dans sa description détaillée, il convient de dire que le nouveau marché de Cholon forme un rectangle de 115 mètres de longueur et 95 m 60 de largeur. Il couvre, par conséquent, une surface de près de 11.000 mètres carrés. Une grande cour intérieure de 55 m de longueur et 35,60 de largeur, réduit sa surface couverte à un peu plus de 9.000 mq.

L'ensemble du bâtiment, bordé sur ses quatre faces de larges avenues, qui donnent plus de relief à sa perspective, se présente donc sous la forme d'une vaste galerie quadrangulaire de 30 mètres de largeur et de près de 400 mètres de longueur, limitée au quatre sommets par des pavillons formant saillie, et présentant au milieu de la façade principale un campanile de près de 28 m. de hauteur. Il a exigé la mise en oeuvre de 3.500 mètres cubes de béton et de 700 tonnes de fer.

La portée des fermes des galeries, au nombre de 35, ne dépasse pas dix-huit mètres. Mais celles des fermes des pavillons d'angle, au nombre de 8, atteint des dimensions plus imposantes. Elle est de près de 34 mètres et n'a jamais été atteinte, en Indochine, dans ce type particulier d'ouvrage en béton armé.

Ces caractéristiques, brièvement énumérées, montrent que l'Administration municipale n'a reculé devant aucun sacrifice pour doter la capitale commerciale et industrielle de la Cochinchine d'un superbe bâtiment, digne d'elle. Nulle part, dans tout l'Extrême-Orient, on ne trouve son similaire. Nul doute, dans ces conditions, qu'il n'apparaisse, dans la majesté de ses lignes et l'harmonie de son style sino-français, à

¹ Georges Meslier : né le 17 déc. 1900. Fils d'Amédée Meslier, inspecteur des forêts de l'Indochine, puis administrateur de la Société foncière et rizicole de Soctrang et directeur des Caoutchoucs d'An-phu-Ha. Ingénieur adjoint des DTP (section Kropff) à Saïgon, puis (15 juin 1925) ingénieur de la ville de Cholon.

² Eugène-Martin Perrymond : né le 13 février 1881 à Saint-Tropez. Engagé volontaire à Toulon (1901) : maître d'hôtel dans la marine, matelot. Démobilisé (12 nov. 1918). Surveillant de la voirie à Cholon. En congé en France (1928).

tous ceux qui mettront pied dans cette ville, comme le symbole de son activité et de sa richesse, comme le gage de l'étroite coopération de tous les éléments qui la composent.

Aussi, la municipalité a-t-elle tenu à faire coïncider son inauguration avec la grande fête de la mi-automne, consacrée à honorer la Lune, déesse de l'abondance et de la fécondité, afin de permettre à la population d'y participer en plus grand nombre. Certains esprits, avertis des coutumes locales, verront sans doute dans cette manifestation l'affirmation de l'opulence cholonnaise, placée sous l'égide de cette charmante déesse, D'autres penseront peut-être qu'elle a simplement pour but la satisfaction, cependant légitime, de l'effort accompli. Pour nous, elle a une signification plus haute. Elle marque surtout une date dans les annales de la ville et, dans un ordre plus élevé, une nouvelle étape de notre action en ce pays, constamment dirigée vers l'accroissement de sa prospérité matérielle et l'amélioration de l'existence de ses habitants.

C'est à la réalisation de ces buts impériaux qu'ici, Annamites, Chinois et Français, travaillent dans l'ordre et dans la paix avec la même foi, avec là même ardeur.



<http://www.chobinh Tay.gov.vn/vi/tin-tuc/ngoi-cho-co-noi-tieng-sai-thanh-duoc-xep-hang-di-tich/16975>
Le campanile de 28 m. de haut aux toits hérissés de dragons Tuiles perspective à cornet

L'inauguration du marché de Cholon
(*L'Écho annamite*, 29 septembre 1928)

Discours de M. Blanchard de la Brosse, gouverneur de la Cochinchine

Messieurs,

Le remarquable discours de M. le président de la commission municipale de Cholon, si plein d'indications précises sur le développement de cette industrielle cité et son merveilleux épanouissement dans la paix française, me laisse seulement la charge particulièrement agréable, d'exprimer la gratitude du gouvernement aux Administrateurs distingués qui, depuis Philastre, Francis Garnier, Luro, jusqu'au dévoué Président actuel de la commission municipale, M. Gazano, ont consacré le meilleur de leur activité et de leur intelligence à la prospérité de cette ville, aux membres des assemblées qui les ont assistés, aux auteurs des plans de ce magnifique bâtiment et à ses exécutants : M. Delaval, l'éminent architecte du palais d'Angkor à l'Exposition Coloniale de Marseille, de la maison de l'Indochine à l'Exposition des Arts décoratifs, du charmant Temple du Souvenir, à Saïgon, à M. Magnien, dont j'ai apprécié souvent le goût et la compétence technique au cours des travaux, tous deux si bien secondés par MM. Engelhard, Meslier, et Perrymond. Nos vives félicitations sont dues également à la grande Société française des Dragages et Travaux publics, qui a exécuté, dans le minimum de temps, une aussi vaste et aussi difficile entreprise.

Messieurs, la sagesse de l'Administration municipale de Cholon s'est affirmée depuis de longues années. Cholon a été une des premières villes de la Cochinchine ayant des oeuvres d'assistance, modèles dont nos provinces se sont ensuite inspirées. Elle est la première aussi ayant abordé avec une pareille ampleur la solution de problèmes d'urbanisme qui se posaient, il est vrai, devant elle avec une particulière acuité. Cholon est encore la première ville en Indochine qui ait, avec ses seules ressources et sans l'assistance d'un autre budget, fait face à d'aussi énormes dépenses. De 1900 à 1918, le budget municipal est passé de 291.000 p. 00 à 2.556 000 p. La prévoyance des administrateurs a été facilitée par la bonne volonté des contribuables et aussi, parfois, M. Gazano le rappela tout à l'heure, par leur fastueuse générosité. Le résultat est admirable : éclairée avec un luxe qui déborde sur la campagne avoisinante, pourvue de voies dont le bel entretien suscite l'envie de Saïgon, largement dotée d'hôpitaux, de refuges, où la misère et la souffrance trouvent une aide efficace, d'écoles suffisantes à l'ambition de sa jeunesse, Cholon a vu croître, avec une progression régulière, en moins de 30 ans, sa population, qui a doublé, sa superficie, qui a triplé, ses usines, dont le nombre a décuplé.

Français, Annamites et Chinois ont leur part respective dans la marche ascendante de la cité et j'ai plaisir à mentionner que ce sont des commissions municipales où chacun de ces éléments était représenté en nombre égal sous la présidence d'administrateurs de valeur éprouvée qui ont assuré à Cholon son évolution dans le plan d'un progrès continu.

Il manquait à cette ville laborieuse, aux ressources imposantes et toutes consacrées à des oeuvres utiles, un monument d'intérêt public qui fût, à la fois, le symbole de son activité et l'image appropriée de sa prospérité.

La nécessité de remplacer l'ancien marché, insuffisant à contenir les innombrables éventaires de petits marchands amenés à envahir dans un tohu-bohu pittoresque, mais non sans inconvénients, les rues et les places avoisinantes, a fourni à la municipalité l'occasion recherchée.

Ainsi fut décidée la construction, dans des conditions qui provoquent aujourd'hui notre admiration unanime, de ce superbe ouvrage. De 115 mètres de façade, sur 95 mètres de profondeur, il englobe plus d'un hectare. On ne sait ce dont il fait le plus

s'émerveiller, du talent des architectes qui l'ont conçu, ou du savoir des techniciens qui l'ont réalisé. Une haute personnalité étrangère venue voir récemment les travaux du marché, à qui je faisais remarquer que ce marché était le plus beau de l'Extrême Orient, me répondit qu'elle n'en connaissait pas de semblable au monde. Nulle part, en effet, peut-être, dans un travail de ce genre, l'ingénieur n'a eu à surmonter plus de difficultés. Cette masse énorme, et d'apparence cependant si légère, malgré les 3.580 m³ de béton et les 700 tonnes de fer employés à sa construction, s'élève sur un ancien bassin d'un fond inconsistant, qu'il a fallu combler.

Certaines travées des 400 mètres de galeries qui le composent atteignent 34 mètres de portée.

Pendant, ce travail, à la fois délicat et considérable, a été achevé en moins de trente mois. Nos architectes, comme nos entrepreneurs, se sont surpassés. S'inspirant uniquement des plus intéressants motifs de l'art chinois et de l'art annamite, ils ont édifié un bâtiment de proportions inconnues jusque-là en Chine et en Annam, tout en conservant, cependant, à l'ensemble les lignes les plus pures des styles plus nobles de l'Extrême Orient.

Les dimensions de ce monument nous étonnent, tandis que nous ravissent ses toits aériens, comme suspendus dans le ciel, au-dessus de leurs assises ajourées. Il s'est révélé, de façon tangible et éclatante, avec quel succès pouvait s'adapter aux plus larges conceptions françaises les formes traditionnelles de l'art sino-annamite ; s'associer le génie de la France et le génie de l'Asie, celui-ci apportant son originalité propre, ses imaginations particulières, sa fantaisie ; l'autre, l'ordre, la grandeur, l'harmonie, la force de sa technique incomparable.

Quel symbole en ces rapprochements, Messieurs, sans doute la commission municipale de Cholon a voulu manifester la puissance financière, l'activité mercantile de cette métropole du riz ? La leçon porte plus loin et plus haut. Elle nous montre à tous. Français, Annamites et Chinois tout et qui peut être tiré de superbe, d'utile et de grand de l'union de nos efforts de nos talents et de nos civilisations ; ce que peut l'esprit ingénieux et créateur de la France, quand il ordonnance, assouplit et utilise les ressources de l'Extrême Orient, en introduisant au milieu de la confusion de leurs richesses, l'organisation et la méthode.

M. le président de la commission municipale l'a dit justement, tout à l'heure, l'inauguration de ce marché restera une date, marquera une étape de notre action féconde en Cochinchine. Et peut-être le sent-elle indistinctement, cette foule immense accourue pour participer, par sa joie, par son enthousiasme, à cette brillante solennité.

Ce fut une idée charmante que de la faire coïncider avec la fête de la mi-automne consacrée à honorer la lune, déesse de l'abondance et de la fécondité. Dans la douce nuit qui va descendre en quelques instants que de rêves de richesses et de bonheur, sous la mirage enchanteur des rayons dorés de l'astre nocturne, vont s'accrocher aux pointes et aux arêtes des toits, aux dragons hérissés du campanile.

Au-dessus de ce vaste et magnifique ensemble, puissent tant de milliers d'yeux se tourner avec reconnaissance vers le drapeau de la France qui le domine, vers ce drapeau couleur du ciel, couleur aussi du sang versé pour sa défense, paré du blanc reflet de sa gloire éternelle. Il est le gage, pour ce pays, de son entrée, avec tout le cortège de ses arts et de ses traditions respectables, dans le concert des peuples les plus avancés de la terre, le palladium de sa sauvegarde et de sa prospérité !

CHOLON
L'inauguration du marché
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 octobre 1928)

Les décorations. — Au cours de l'inauguration du nouveau marché central, le gouverneur de la colonie a procédé à la remise des décorations suivantes : Dans l'Ordre royal du Cambodge :

— deux cravates de commandeur à M. Gazano, président de la commission municipale, et à M. Delaval, architecte principal, auteur du projet du marché de Cholon ;

— une croix d'officier à M. Magnien, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service technique de la ville.

— trois croix de chevalier à MM. Meslier, ingénieur adjoint ; Perrymond, surveillant de 1^{re} classe ; Engelhard, architecte civil ;

— Ordre du Moniseraphong à MM. Séchot, ingénieur aux dragages, et Doucet, chef de chantier de l'entreprise des dragues.

En outre, en récompense de leur travail et de leur dévouement, le gouverneur a remis :

— une médaille d'honneur en argent de 1^{re} classe au caporal Ng.-van-Dac, une médaille d'honneur en argent de 2^e classe aux caporaux des dragages Tran-quang Hoang et Trang van-Tham ainsi qu'à l'ouvrier forgeron Nguyễn-van-Viên.

Nos félicitations.

Juste hommage
(*Les Annales coloniales*, 7 décembre 1929)

Quach-Dam*, le richissime chinois qui donna à Cholon le vaste terrain où se dresse aujourd'hui le magnifique marché de Binh-Tay, fut un grand philanthrope. Pour perpétuer sa mémoire, une statue en bronze a été placée depuis quelques jours, dans la cour centrale du marché.

Cette statue, qui est l'oeuvre du sculpteur Ducuing, représente le roi du commerce debout, tenant à la main l'acte par lequel il a fait don à la ville de Cholon du terrain sur lequel fut construit le grand marché. C'est la famille Quach-Dam qui a commandé cette oeuvre d'art avec l'autorisation de la commission municipale de Cholon.

Crédit foncier de l'Indochine
Assemblée générale ordinaire du 17 juillet 1931
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 24 juillet 1931)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Credit_foncier_IC.pdf

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

.....
L'actif immobilier est passé de 74.632.096 fr. 17 à 87.175.360 fr. 07.

Cette augmentation résulte principalement des travaux de construction entrepris par nous, et notamment de l'achèvement de la première tranche de notre cité de compartiments à Cholon.

Le marché, que ces compartiments encadrent, construit par l'Administration, a été inauguré par M. le gouverneur de la Cochinchine, au mois de février de cette année. Nous avons, dès la terminaison des travaux, loué un certain nombre de compartiments et les demandes nous parviennent à un rythme satisfaisant.

Le marché public de Cholon, près de Saïgon.
par J. Magnien, ingénieur des Ponts et Chaussées
(*Le Génie civil*, 16 avril 1938, p. 339)

Dans le *Génie civil* du 1^{er} janvier dernier, M. Kandaouroff a indiqué les conditions auxquelles doit satisfaire un marché indochinois (et plus généralement, sans doute, un marché colonial), et les difficultés dans les fondations que l'on rencontre fréquemment en Indochine ; il a décrit à titre d'exemple cinq marchés de 2.000 à 3.000 m² de surface couverte, construits entre 1930 et 1936.

Il nous sera permis de rappeler un autre édifice, plus ancien (1928) et beaucoup plus important, auquel les circonstances locales nous ont conduit à appliquer les mêmes principes. Il s'agit du marché central de la ville de Cholon, très important centre de plus de 250.000 indigènes, voisin de Saïgon.

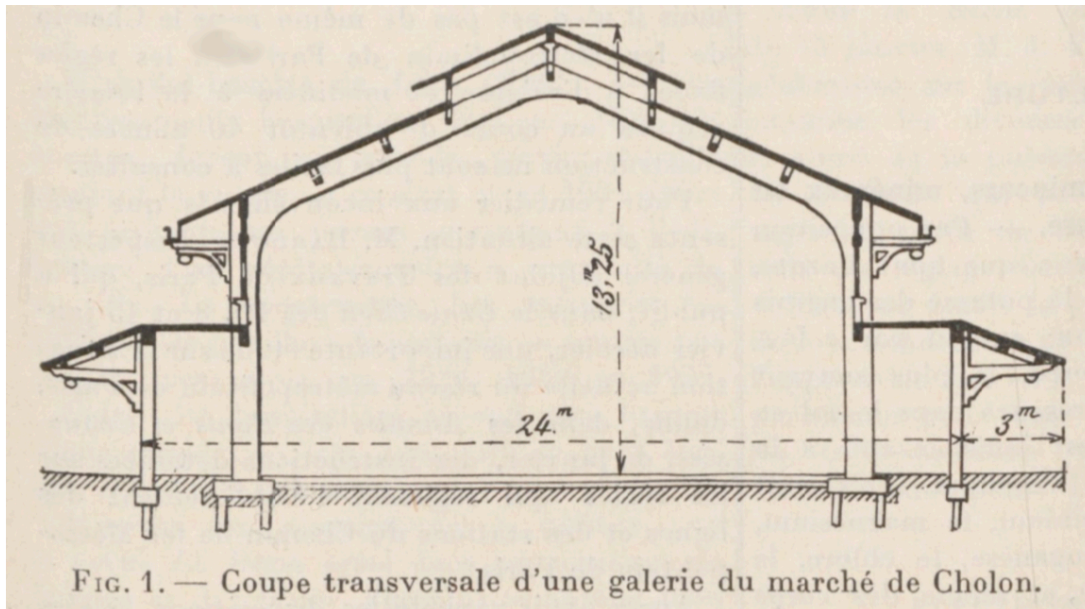


FIG. 1. Coupe transversale d'une galerie du marché de Cholon.

Ce marché, dont la construction était liée à une importante opération d'urbanisme, a été édifié sur des terrains remblayés, à l'emplacement d'anciennes cales de radoub, sur les berges toujours quelque peu vaseuses d'un arroyo qui devait en être une des principales voies de ravitaillement.

Après un concours sans résultat, nous avons été chargé de dresser, en collaboration avec M. Delaval, architecte D. P. L. G., le projet que nous avons ensuite fait exécuter.

La surface couverte devant être supérieure à 1 ha, il a été prévu, pour assurer une bonne aération, une cour centrale de 55 x 35 mètres.

Les dimensions extérieures sont 115 x 95 mètres, de sorte que le marché se présente sous la forme d'une galerie de 30 mètres de largeur, y compris les auvents, et de près de 400 mètres de longueur, entourant un vaste dégagement intérieur.

Pour limiter la portée, en raison du mauvais terrain de fondation, cette galerie (fig. 1) a été constituée par trois travées : une travée centrale de 18 mètres, dont la couverture à lanterneau est supportée par une série de portiques de 13 mètres de hauteur, et deux travées latérales de 3 mètres, couvertes en terrasse, sous lesquelles sont installées des

boutiques. Enfin, du côté cour comme du côté extérieur, de larges auvents élargissent la galerie de 3 mètres de chaque côté.

Ces galeries se raccordent, aux angles, par quatre pavillons carrés de 24 mètres de côté, entièrement dégagés, dont la couverture est portée par deux portiques en diagonale de 33 mètres de portée. Enfin, une tour monumentale de 35 mètres de hauteur souligne l'entrée principale.

La construction est toute en béton armé ; les portiques à deux articulations sont fondés sur des faisceaux de pieux réunis par une semelle ; les deux semelles d'un même portique sont reliées par un tirant noyé dans le sol. Pour écarter les risques d'incendie et de destruction par les termites, le lattis même est en béton armé.

Grâce aux lanterneaux, aux décrochements entre la toiture de la galerie centrale et les terrasses, aux grilles extérieures, avec larges auvents protégeant de la lumière directe, un progrès a été obtenu par rapport aux anciens marchés, quant à la fraîcheur et à l'évacuation des mauvaises odeurs. D'autre part, voulant donner à l'ensemble du bâtiment un aspect en harmonie avec son cadre, nous nous sommes inspirés de l'architecture indigène, et nous avons fait emploi de matériaux locaux (couverture en tuiles vernissées demi-rondes, par exemple) et de motifs décoratifs (dragons) dus à des artistes indigènes.

